

Bonjour à toutes et tous,

Le nouveau conseil municipal a pu élire le maire et ses adjoints.

A ce jour, l'équipe est au complet, consciente du travail à réaliser et motivée pour servir au mieux les intérêts de la commune et de ses habitants !

Commissions communales

Nous avons acté en conseil la participation aux commissions communales. N'hésitez pas à nous contacter.

Désignation des représentants aux commissions communales

| Commissions | | | | | |
|--|---|-----------------------------------|--|------------------|---------------|
| Ecole - SIVOS | Le maire de plein droit | JULIE HUET | ANTHONY FAVRE | VIOLAINE MAILLET | |
| Pavoiement - cérémonies | FRANCOIS-XAVIER DUFOUR | PIERRE-YVES QUELIN | | | |
| Gestion du Personnel (employés municipaux) | PIERRE-YVES QUELIN | PIERRE-MARIE DURIEZ | FRANCOIS-XAVIER DUFOUR | | |
| Gestion du Personnel (SIVOS – secrétariat – cantine) | PIERRE-YVES QUELIN | MAUD GAND | | | |
| Environnement | MARCEL EBERHART – MAUD GAND – ANTHONY FAVRE – EVELYNE CINIER – VIOLAINE MAILLET – JULIE HUET – FRANCOIS-XAVIER DUFOUR | | | | |
| Finances | PIERRE-YVES QUELIN | MAUD GAND | PIERRE-MARIE DURIEZ | JULIE HUET | ANTHONY FAVRE |
| Urbanisme | Le maire de plein droit | Le premier adjoint de plein droit | | | |
| Voirie - travaux | PIERRE-YVES QUELIN | FRANCOIS-XAVIER DUFOUR | JACQUES MERCIER | | |
| Associations | EVELYNE CINIER | VIOLAINE MAILLET | PIERRE-MARIE DURIEZ | | |
| Culture – patrimoine | THOMAS LOISIER | EVELYNE CINIER | | | |
| Gestion de la Salle du Poète | FRANCOIS-XAVIER DUFOUR | | | | |
| Correspondant défense - gendarmerie | THOMAS LOISIER | PIERRE-MARIE DURIEZ | | | |
| Communication/Bulletin municipal/Site internet | VIOLAINE MAILLET | JULIE HUET | | | |
| Le maire et son premier adjoint peuvent être de plein droit dans chaque commission | | | | | |
| Commission de réforme des listes électorales (+ tard) | THOMAS LOISIER | | | | |
| CCID (Commission Communale des Impôts Directs) | 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants | Dont le maire de plein droit | <u>Délibération</u> | | |
| | | | <u>Délai de 2 mois après l'installation du conseil municipal</u> | | |

Rentrée scolaire 2022/2023

La direction des services départementaux de l'Education Nationale a proposé au RPI de St Point-Bourgvilain **la création d'une classe maternelle supplémentaire**. Cette classe va être installée à St Point. C'est une bonne nouvelle pour le dynamisme de la commune. Le conseil municipal travaille à l'aménagement de cette salle de classe ainsi que des autres bâtiments communaux. La classe devant être prête pour la rentrée de Septembre 2022, les décisions doivent être prises rapidement afin de faire les travaux nécessaires au plus vite.

Secrétaire de mairie

Notre secrétaire municipale est partie ce début d'année. C'est un poste primordial pour le bon fonctionnement de notre village et nous recherchons activement une remplaçante. Nous sommes aidés pour cela par le service commun des secrétaires de mairie de la communauté de communes qui nous apporte leur soutien pour le recrutement. N'hésitez pas à nous signaler si vous êtes intéressés par ce poste ou si vous avez des connaissances qui seraient intéressées. (des connaissances en gestion des finances publiques sont nécessaires).

Les permanences à la mairie sont pour l'instant assurées par les conseillers, maire et adjoint certains après-midi. N'hésitez pas à téléphoner avant de vous déplacer pour vous assurer de notre présence.

Gestion des déchets

Le **Sirtom** a envoyé en début d'année les nouvelles consignes de tri.

C'est une évolution importante qui va permettre d'augmenter le recyclage de nos déchets. La consigne est simple : tous les emballages ménagers vont dans le bac jaune (sauf les gros cartons et le verre). **Les déchets peuvent être compactés mais ne doivent pas être empilés.**

Et souvenez-vous que le plus important est de **réduire ses emballages !!**



Patrimoine

Les croix de notre village ont été nettoyées une première fois par une équipe de volontaires motivés ! Ce travail a été très apprécié par les habitants et a redonné un éclat à ce beau patrimoine. Une nouvelle session de nettoyage va être organisée afin de finaliser cette mission. Thomas Loisier va l'organiser le 26 Mars à partir de 9h. Si vous voulez participer à cette action, n'hésitez pas à appeler Thomas au 0641935480.

Un projet de restauration du puits de Blanchizet et du socle du calvaire de l'ancien cimetière est en cours.

Pimenterie

L'ouverture de la pimenterie est imminente ! Le nouveau lieu qui va ouvrir dans l'ancienne épicerie proposera des rendez-vous mensuels autour d'un spectacle ainsi qu'un bar associatif. **Une inauguration aura lieu les 7 et 8 Mai.** Vous êtes les bienvenus !



Fleurissement

Y aurait-il quelques personnes intéressées par la constitution d'une équipe de fleurissement pour continuer à embellir notre joli village?

Si c'est votre cas vous pouvez contacter Evelyne CINIER au 0385358635 en vue d'une première intervention le 11 avril 2022 (si la météo le permet).

Communication avec les habitants

Nous souhaitons collecter **les adresses mails*** des habitants du village (pour ceux qui en ont) afin de communiquer avec vous par ce biais. Ce sera un bon geste pour la planète!! Bien-sûr, nous continuerons à distribuer les lettres chez ceux qui ne souhaitent pas nous communiquer d'email. Si vous êtes d'accord, vous pouvez nous écrire un mail à la nouvelle adresse mail de la mairie et remplir le bordereau ci joint. **La nouvelle adresse : mairie@saintpoint.fr**

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de lire cette lettre et nous n'hésiterons pas à faire appel à vos talents et votre énergie pour nous aider à améliorer la vie de notre village afin que nous y vivions tous heureux. Vous pouvez vous aussi venir à la mairie si vous avez des questions ou des réflexions à nous soumettre!

Inscrivez-vous à notre bulletin d'informations

L'équipe municipale de St Point vous propose de recevoir certaines informations de la vie communale par e-mail. Si vous souhaitez recevoir ces informations, merci de remplir le bulletin ci-dessous et de nous le transmettre en mairie dans la boîte aux lettres ou sur notre adresse mail:

mairie@saintpoint.fr

| | |
|---------------|--|
| Nom | |
| Prénom | |
| Hameau | |
| E-mail | |

A tout moment vous pouvez contacter la mairie de Saint Point pour retirer ou modifier les données personnelles de cette liste d'informations. Cette liste sera conservée quatre ans et ne sera utilisée que par votre mairie. Elle ne sera en aucun cas transmise à des tiers.

En cochant cette case, j'autorise la mairie de Saint Point à utiliser mon adresse mail pour me transmettre les informations concernant la vie communale.

Signature: